

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC SERGENT



Notre Mission :

Notre mission est de documenter l'état du lac et de son bassin versant, de sensibiliser, éduquer et informer la population et d'intervenir concrètement par des actions publiques et des réalisations concrètes, sur le terrain. Nous voulons promouvoir le concept de limite de capacité de soutien et œuvrer à y ajuster un développement en équilibre avec son milieu naturel, promouvoir la gestion par bassin versant et forcer l'harmonisation des actions, promouvoir une approche environnementale « holistique » : Restauration, Conservation (milieu naturel, ressources, diversité), Réduction (polluants, éléments nutritifs, activités néfastes).

En 2009, plusieurs enjeux sont déterminants pour la santé du lac Sergent :

- L'APPELS croit fermement qu'un **plan directeur de l'environnement** doit être préparé pour guider les administrations municipales sur la voie de la sauvegarde de notre lac et dans le respect des désirs de la population sergentoise.
- Le projet d'égout collecteur prend une importance capitale. L'APPELS veut s'assurer que ce projet se réalise dans une optique de réduire les apports de phosphore au lac et non pas de contribuer à ouvrir la vanne du développement urbain.
- Au chapitre de la réglementation : le respect du règlement 218 sur le lotissement est important. Les règlements sur la protection du couvert forestier et sur la surface minimale des terrains le sont également. L'APPELS poursuivra son assistance au Conseil de Ville de Lac-Sergent selon les différentes problématiques : fosses septiques, LHE, zones d'inondation 20-100 ans, conservation des milieux humides, balisage du lac (littoral), réglementation en général.
- Des efforts seront également faits pour presser les administrations municipales de Saint-Raymond et de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier à harmoniser leurs règlements pour les secteurs compris dans le bassin versant du lac Sergent.

Activités – Été 2009

Activités prévues au Club Nautique :

En 2009, l'APPELS organise deux activités publiques qui auront lieu au Club Nautique :

- **Jeudi, le 2 juillet, à 19h30**, nous présenterons le film « *Nos lacs sous la surface* » dans lequel on présente des images du lac Sergent. Une discussion suivra et nous présenterons un résumé de l'état de notre lac.
- **Mardi le 28 juillet, à 19h30**, nous ferons une rencontre/discussion sur l'élaboration du plan directeur en environnement, pour faire suite aux débats de l'an passé.

AGA – 2009 :

- L'assemblée générale annuelle des membres aura lieu le **vendredi 14 août, à 19h30**, toujours au Club Nautique.

Réservez vos soirées et venez faire entendre votre opinion!

Renaturalisation, distribution d'arbustes et d'arbres :

La renaturalisation des premiers 5 à 7,5 mètres de la bande riveraine arrive à sa dernière étape. La distribution des arbustes avait lieu samedi, le 6 juin. Nous en profitons pour remercier tous les résidents qui ont participé à cet effort visant à protéger davantage notre lac. Félicitations! Nos remerciements s'étendent également au personnel de la municipalité, aux conseillères et conseillers et à Monsieur le maire, Denis Racine, pour leur temps, leur soutien et leur implication dans ce projet.

Dans l'avenir, l'inspecteur et son adjoint assureront le suivi de ce dossier : état des plantations, respect de la réglementation, correctifs à apporter, etc. Le temps nous permettra évidemment de juger du succès de ces dernières années de plantation et de déterminer quelles seront les autres actions qui pourraient s'avérer nécessaires pour assurer l'intégrité ou augmenter l'efficacité de notre bande riveraine. Voir aussi le texte « La bande riveraine » joint à cet effet. Vos suggestions sont évidemment les bienvenues.

Affiches de sensibilisation :

Les cinq affiches de sensibilisation pour la conservation de notre lac ont été réinstallées aux points stratégiques de la municipalité : près de l'affiche de bienvenue de la ville, près du club nautique, près des deux intersections vélopiste / Tour du Lac et près de la croix (Tour du Lac / Ch. Du Domaine). Ces panneaux visent aussi à sensibiliser les visiteurs de notre bassin versant à la fragilité du milieu et à les informer que nous prenons la santé de notre lac sérieusement (gage du maintien de la valeur de nos investissements immobiliers). Elles sont là pour nous rappeler les grands principes – parlons-en!

Autres activités :

L'APPELS poursuivra évidemment les projets déjà entamés : monitoring du lac, participation à l'encadrement du personnel de Ville de Lac-Sergent en matière d'environnement et bien d'autres encore. Consultez notre plan d'action 2009 sur le site.

Devenez membre de l'APPELS

Contribuez à cet effort collectif de sauvegarde de notre patrimoine naturel en devenant membre (20 \$ / famille / année). Les membres pourront participer à notre assemblée annuelle et recevront notre bulletin périodique d'information. Vous trouverez ci-joint copie de notre formulaire d'inscription (aussi disponible sur notre site). Merci!

Vous avez des idées, vous voulez participer : joignez-vous au C.A. de l'APPELS, nous vous attendons!!!

Bon été 2009 à tous!

Grégoire Dubé, président

Yolande Choquette, Christine Caron, Céline Bélanger et Claude Phaneuf, membres du C.A. de l'APPELS

Formulaire d'inscription :



ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC SERGENT

10, rue de l'orée des Bois, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier G3N 0W8

www.appels.ca

appels@cite.net

875-4717

INSCRIPTION COMME MEMBRE FINISSANT LE 30 AVRIL DE CHAQUE ANNÉE

Prénom : _____

Nom de famille : _____

*Autres membres à inscrire
à la même adresse :*

Prénom : _____

Nom de famille : _____

Prénom : _____

Nom de famille : _____

Prénom : _____

Nom de famille : _____

Adresse de correspondance :

No _____ Rue, Ave, Boul. _____ App. _____

Ville _____ (Québec) Code postal _____ Tél.: (418) ____ - _____

Adresse dans le bassin versant (Lac Sergent, St-Raymond, Ste-Catherine de Jacques-Cartier) si différente de l'adresse de correspondance :

No _____ Rue, Ave _____ App. _____

Ville _____ (Québec) Code postal _____ Tél.: (418) ____ - _____

Adresse courriel pour recevoir de l'information de l'Association durant l'année :

_____@_____

MONTANT JOINT : _____

La bande riveraine

La majorité (mais pas tous) des riverains du lac et des tributaires ont collaboré à la mise en place d'une bande riveraine autour du lac Sergent et de ses tributaires. Pour être efficace, la bande riveraine doit être complète sur l'ensemble du périmètre du plan d'eau. De plus, tous doivent s'assurer de la garder en bonne santé en remplaçant les arbres et arbustes morts. De plus, il ne doit pas y avoir tonte des herbacées sous-jacentes aux arbres et arbustes. La compétition ne peut être que présente sur les petits plants en cellule plantés la première année du programme (quoique ces derniers doivent être maintenant libres de croître). Plusieurs ont planté des arbustes et continuent de tondre les herbacées – sachez que premièrement, c'est illégal par rapport au règlement municipal et que, deuxièmement, cette tonte réduit de beaucoup l'efficacité de la bande riveraine.

La bande riveraine	<ul style="list-style-type: none">• Capte des éléments nutritifs et polluants• Prévient l'érosion• Projette de l'ombre et garde la fraîcheur sur le littoral• Est un habitat faunique
--------------------	--

La tête des arbustes doit éventuellement se toucher, les herbacées captent l'eau de ruissellement en surface et les nutriments ; les arbres et les arbustes, plus en profondeur.

Selon le rapport d'évolution du lac fait par le gouvernement, notre lac continue à se dégrader :

Entre 2003 et 2008, la concentration en phosphore est passée d'une moyenne de 6,4 µg/l à 8,3 µg/l (augmentation de presque 30%), la concentration de chlorophylle a, de 4 µg/l à 6,7 µg/l (augmentation de 67 %) et la transparence de l'eau a baissé de 4,5 m à 2,9 m.

Certaines de ces données s'expliquent par des événements sporadiques et des variations climatiques mais l'ensemble démontre que le lac continue à se dégrader. Sans compter la prolifération fulgurante du myriophylle à épi.

Il ne faut pas relâcher les efforts et ceux qui n'ont pas finalisé la restauration de leur bande riveraine doivent le faire le plus rapidement possible (de toute façon ce sera obligatoire de par la réglementation municipale dès cet automne).

Claude Phaneuf, biologiste
APPELS